

DAPHNA POZNANSKI-BENHAMOU, CONSEILLÈRE CONSULAIRE POUR LA 2^e CIRCONSCRIPTION D'ISRAËL, TEL AVIV ET HAÏFA, ET CONSEILLÈRE AFE



Daphna Poznanski-Benhamou est née à Oran. Le 18 juin 1962, à la fin de la guerre d'Algérie, sa famille quitte le port d'Oran en flammes, alors qu'elle n'est encore qu'une enfant. Cette expérience la marque profondément : elle décide qu'elle ne veut pas se laisser entraîner comme un fétu de paille par le cours de l'Histoire, mais d'en être un acteur.

Installée avec ses parents à Marseille, elle y rencontrera son futur époux à 13 ans. Élève boursière, elle estime être redevable à la société de la possibilité d'étudier. Ainsi tous les dimanches, elle va donner des cours de soutien à des enfants d'un quartier difficile. Pour pouvoir être la voix de ceux qui n'en ont pas, elle souhaite acquérir de solides compétences. Elle obtiendra des maîtrises en droit public et en littérature française et comparée ainsi qu'un diplôme en relations internationales.

Après qu'une mouvance d'extrême-droite eut jeté une grenade dans un jardin d'enfants fréquenté par des familles juives, choquée par l'absence de réaction des autorités préfectorales, elle décide de partir vivre en Israël en 1979 avec son époux et ses enfants. Conseiller juridique, sur place, elle s'aperçoit que des décrets concernant les droits des Français non-résidents ne sont pas appliqués. Elle décide de créer une association pour faire respecter ces droits : en 1992, elle fonde l'ADFI (Association des Français d'Israël), puis la section PS d'Israël. En 1994, se présentant aux élections au CSFE, elle manque de peu d'être élue. Le 18 juin 2000, elle est élue au CSFE où elle rejoint la Commission des Lois. Elle est réélue en 2006 et, en 2011, elle devient Vice-présidente de l'AFE.

Aux législatives de 2012, elle est élue avec 56% des voix dans la 8^{ème} circonscription des Français établis hors de France. A l'Assemblée nationale, elle travaille à la Commission de la Défense, en mémoire de son père, ancien combattant, et pour défendre les anciens combattants rencontrés lors de ses permanences. Rapporteuse du budget sur les anciens combattants, bien que l'augmentation de l'indice de la retraite du combattant votée par la majorité sortante n'ait pas été budgétée, elle obtient le respect de la parole de l'Etat, l'attribution pour 2014 de la carte du combattant à ceux qui ont 120 jours de présence en Algérie s'ils sont arrivés avant le 2 juillet 1962, le maintien des crédits de la Journée Défense et Citoyenneté et la rédaction d'un rapport sur la situation des veuves des anciens combattants, notamment celles résidant à l'étranger. Parmi les autres combats qu'elle mène à

l'Assemblée, elle réussit à faire voter un amendement sur la mutualisation des certificats d'existence pour les retraités vivant à l'étranger afin d'éviter aux personnes âgées de fréquents déplacements.

Pour avoir réglé 7000 euros de déplacements dans la circonscription sans passer par son mandataire financier, son élection est invalidée en février 2013 par le Conseil constitutionnel, une décision particulièrement stricte. Malgré cette invalidation, elle n'abandonne pas son combat en faveur des Français de l'étranger. Bien qu'elle ait démissionné du PS en mai 2013, elle est réélue en 2014 Conseillère consulaire pour Tel Aviv et Haïfa, puis Conseillère à l'AFE pour la circonscription Israël et Territoires palestiniens. En octobre 2015, elle dépose à l'AFE un rapport sur le recouvrement des créances alimentaires à l'étranger. Voté à l'unanimité, les conclusions de son rapport sont reprises le 8 mars 2016 devant le Haut Conseil pour l'Égalité par le Président Hollande qui annonce la création d'une Agence de recouvrement des pensions alimentaires.

Daphna Poznanski-Benhamou est l'auteure d'un roman historique, « La Vipère d'Azur » (éd. Calmann-Lévy) et d'essais sur l'écrivain Bruno Schultz (éd. Robinson Cook). Elle termine un roman qui a pour cadre la guerre d'Algérie.

Pourquoi vous êtes-vous engagé dans les élections consulaires et AFE?

En 2014, comme en 2012, 2006 et 2000 (cela fait 16 ans maintenant que je suis élue), je me suis présentée aux élections pour servir l'intérêt général, informer les Français résidant hors de France de leurs droits, être la voix de celles et ceux qui n'en ont pas et défendre les droits et les intérêts des communautés françaises résidant hors de France.

Quelle est votre vision du rôle de conseiller consulaire et AFE, et après presque deux ans d'expérience, comment améliorer leurs moyens d'action?

Les Conseillers consulaires ont été créés par la loi du 22 juillet 2013 avec une intention louable: élargir le collège électoral des Sénateurs des Français de l'étranger et avoir plus d'élus de proximité.

L'élargissement du collège électoral constituait une nécessité : il était anormal qu'un Sénateur des Français de l'étranger puisse être élu avec 25 voix à la proportionnelle sur un collège de 155 Conseillers à l'AFE.

Par contre, il n'est pas sûr que l'objectif de proximité ait été atteint. En effet, l'élection consulaire, elle aussi à la proportionnelle, a vu les premiers de liste souvent issus des capitales et grands centres économiques élus, alors que les candidats de la périphérie, moins bien placés sur les listes, ne l'étaient pas. Afin de pallier cet écueil, j'ai placé en deuxième position de la liste que je conduisais pour la circonscription Tel Aviv/Haïfa un candidat demeurant dans



Daphna Poznanski-Benhamou à la cérémonie du 11 Novembre à Akko, entourée notamment de Claude Levy, Conseiller consulaire, Catherine Crosnier, Consul de France à Haïfa, Franck Vermeulen, Consul général de France à Tel Aviv, Yitzhak Prelman, Président de l'association des anciens combattants et Shlomo Lancry, Maire d'Akko

le nord d'Israël, Claude Lévy (NDLR : voir son interview réalisée par l'ASFE [en cliquant ici](#)) alors que, pour ma part, j'habite Tel Aviv.

Quant aux moyens d'action des élus, soyons francs : comme avec l'ancienne AFE, beaucoup dépend de la personnalité des élus, de leurs compétences et de leur volonté d'agir au maximum de leurs possibilités pour défendre nos compatriotes. A la Commission des Lois, je fais partie du Groupe de travail chargé de faire un bilan de la réforme de l'AFE de 2013 sur les relations entre les élus et l'administration consulaire, les voies et moyens pour améliorer nos actions au service de nos compatriotes et au suivi de nos travaux. Lors de la session de mars dernier, j'ai proposé que la Commission des Lois s'investisse dans une étude sur les résultats obtenus par l'AFE en faveur des Français résidant à l'étranger. Acceptée par la Commission des Lois, cette proposition doit recevoir à présent l'aval du bureau exécutif de l'AFE pour être mise en œuvre.



Daphna Poznanski-Benhamou avec des volontaires d'une association francophone lors d'un don de colis alimentaires pour des familles françaises en situation de précarité par son association ADFI

Quelles sont, selon vous, les principales problématiques rencontrées par les français de votre circonscription et comment les politiques pourraient-ils y répondre?

Lors de mes permanences, les Français d'Israël me consultent sur leurs problèmes de retraite, de nationalité, d'état-civil, d'aide sociale, sur les dispositions israéliennes en faveur des immigrants et sur la fiscalité. Ce dernier thème revient particulièrement souvent car il est connecté à la convention franco-israélienne de non-double imposition que j'interprète à longueur d'année pour les Français résidant en Israël

Pouvez-vous nous parler d'un projet qui vous tient particulièrement à coeur pour les français de votre circonscription?

Premièrement, une nouvelle aide pour les Français qui nous rejoignent. Vous m'excuserez de ne pas vouloir en dire plus tant que ce projet n'est pas entièrement finalisé... Si je réussis à monter ce projet, nous en reparlerons, car je crois qu'il pourra être repris dans beaucoup d'autres circonscriptions consulaires qui font face à une augmentation de la population française.

Quant au second projet, il concerne la création en Galilée d'un centre de réinsertion par l'emploi destiné aux victimes de violences familiales. Ce projet intercommunautaire et interculturel, qui permet d'inscrire notre action dans notre pays de résidence, a été sélectionné par l'ONG Selena pour son sérieux et sa contribution à l'intérêt général.



Daphna Poznanski-Benhamou invitée sur le plateau de la chaîne internationale d'information en continu i24 à l'occasion de la Journée internationale de la Femme, pour parler du sexisme à l'Assemblée nationale

Pour finir, une petite anecdote sur la vue de français installés en Israël?

Les Français handicapés résidant hors de France ne perçoivent pas le même type et le même montant d'allocations qu'en France. Ils sont souvent mal informés sur ce point. C'est là aussi l'un des combats que je mène.

Lors de l'une de mes permanences au Consulat général de Tel Aviv, j'ai vu arriver une mère et une grand-mère qui accompagnaient un enfant de 8 ans lourdement handicapé, dans une chaise roulante. Elles venaient de loin pour me voir : Sderot, une petite ville au sud d'Israël, à la frontière avec la Bande de Gaza. L'enfant avait un urgent besoin d'un dispositif pouvant l'amener sans risque dans la baignoire familiale et d'une nouvelle chaise d'un type spécifique pour pouvoir s'y laver.

Le tout coûtait près de 30 000 euros. La famille s'était heurtée partout à des fins de non-recevoir et la rumeur lui avait conseillé de me contacter. Devant le désespoir de ces femmes, j'ai promis de tenter l'impossible pour leur venir en aide. Je n'ai pas dormi de la nuit, retournant sans cesse tous les aspects du problème avec en moi l'image de cet enfant en détresse.

Le lendemain matin, j'ai reçu un appel urgent de l'Ambassadeur de France en Israël qui me demandait au débotté de recevoir avec lui une délégation venue de France le jour même. J'avais des obligations, mais l'Ambassadeur s'est montré pressant. J'acceptai avec une seule idée en tête : trouver de l'aide pour l'enfant handicapé. A peine arrivée, j'ai demandé à être présentée au chef de la délégation et, de but en blanc, je lui ai expliqué : « Jusqu'ici, j'avais un problème. Maintenant, c'est vous qui avez un problème ». Et de lui demander son aide. Touché par l'histoire que je lui ai narrée, il a promis de réunir la somme en 15 jours. Ce qui fut fait. De l'utilité des cocktails à l'Ambassade pour les élus que nous sommes...



Daphna Poznanski-Benhamou en visite au lycée français Thorani à Kfar Maimon avec un professeur et le Consul général de France à Tel Aviv, Franck Vermeulen



Organisation d'un café littéraire : Daphna Poznanski-Benhamou est aussi une passionnée de littérature et a écrit un roman, «la Vipère d'Azur» (Ed. Calmann-Lévy)

